

DOSSIER DE PRESSE

Présentation du projet de convention partenariale

"Quartiers d'été 2020"

Vendredi 26 juin 2020



Le contexte particulier que vit notre pays depuis plusieurs semaines appelle une attention soutenue envers les territoires et populations fragiles, spécialement dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV). Pendant le confinement, les actions principales de l'ensemble des partenaires ont porté sur la **continuité éducative** et le **soutien aux associations de proximité**.

Un partenariat entre la **préfecture de l'Essonne, le conseil départemental, la caisse d'allocations familiales et la direction des services départementaux de l'Éducation nationale**, a permis de proposer un cadre d'intervention et une offre de service coordonnés pour l'ensemble de la période estivale, particulièrement au bénéfice des territoires en géographie prioritaire du département, qui viennent compléter les moyens importants déjà programmés par les **communes et intercommunalités** dans le département.

Le plan « quartiers d'été 2020 » en Essonne a pour ambition de faire de cette période estivale, un temps utile et ludique pour les habitants des quartiers prioritaires (QPV) ne pouvant partir en vacances.

Dans le cadre de vacances apprenantes, des priorités de **continuité éducative** et de renforcement de l'offre globale s'articuleront autour de cinq thématiques que sont :

- l'animation jeunesse,
- le sport,
- la cohésion sociale,
- l'insertion,
- la culture.

Le volet éducatif du plan "Quartiers d'été"

1.1. Vacances apprenantes été 2020

Le plan « vacances apprenantes » mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse suite à la crise sanitaire constitue une opportunité d'offrir aux enfants qui auront souffert du confinement un plan ambitieux pour cet été, intégrant soutien scolaire et activités éducatives de qualité, dans le respect des règles sanitaires édictées.

Cette opération « Vacances apprenantes » repose sur 5 dispositifs compatibles et cumulatifs : « l'École ouverte », « l'École ouverte buissonnière », les stages de réussite, « les Colos apprenantes » et « une aide exceptionnelle aux accueils de loisirs sans hébergement ».

➤ **École ouverte** : destinée aux élèves du CP à la terminale avec une attention renforcée aux lycées professionnels, accueillis dans des établissements classés en "Réseaux d'éducation prioritaire" de Quartiers politique de la ville, en zones rurales et dans les territoires fragilisés par la crise sanitaire et ses conséquences économiques.

➤ **Écoles ouvertes buissonnières** : déclinaison de l'école ouverte avec l'objectif de faire découvrir un territoire différent aux jeunes, en zone rurale notamment.

➤ **Les stages de réussite** : destinés aux élèves du CP au CM2, avec une attention renforcée pour ceux qui présentent des lacunes importantes en français, encadrés par des enseignants volontaires, à raison de 3 heures chaque matin pour une durée de 15 heures et des groupes de 6 à 10 élèves. Les communes qui souhaitent compléter les stages avec une offre d'activités éducatives et de loisirs l'après-midi, dans l'esprit du 2S2C, recevront 55€ par groupe de 10 élèves accueillis.

- **« Colos » apprenantes** : *accueils collectifs de mineurs (de 3 à 17 ans), en priorité dans les QPV, zones rurales, issus de familles isolées ou monoparentales ou en situation socio-économique précaire.*
Le coût du séjour peut être pris en charge, à hauteur de 80%, par l'État si le projet est à l'initiative d'une collectivité et jusqu'à 100% sur projets associatifs.
- **Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** : soutien exceptionnel s'élevant à 30M€ au plan national

1.2. Le renforcement de l'offre autour de cinq thématiques

Cohésion sociale et animation jeunesse

- Soutien renforcé aux associations de proximité
- Mobilisation du dispositif "Ville Vie Vacances", cofinancé par la CAF et l'État, pour accéder à des activités sportives, culturelles et éducatives pendant les vacances scolaires
- Actions en direction des jeunes, financées via les appels à projets « actions locales jeunesse et éducation populaire » et « fonds pour le développement de vie associative »
- Mobilisation de la réserve civique en participant à des missions d'intérêt général, à titre bénévole et occasionnel

Prévention de la délinquance

- Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance fortement mobilisé ainsi que d'autres programmes budgétaires de l'État (vie de l'élève, jeunesse et vie associative, inclusion sociale et protection des personnes)
- Mobilisation du centre loisirs jeunes de la police nationale de la Direction Départementale de la Sécurité Publique de l'Essonne (DDSP) : activités socio-éducatives et pédagogiques proposée aux jeunes des quartiers populaires pendant les vacances scolaires par le biais des maisons de quartier de 12 communes partenaires et signataires d'une convention
- Renforcement des actions des délégués à la cohésion police/population (DCPP de Grigny et Corbeil-Essonnes) : visite de la brigade équestre de la police nationale est programmée à Draveil, actions de prévention (relation police/population, harcèlement, dangers d'internet) proposées à des collégiens

Sport :

- Soutien à l'emploi associatif d'éducateurs sportifs
- Soutien renforcé aux actions sportives en QPV

Insertion-Emploi :

- Mobilisation des Entreprises du PaQte (*Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises*) qui œuvrent en faveur des habitants des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et s'engagent avec des objectifs autour de 4 axes : sensibiliser, former, recruter, acheter
- Les missions locales du Val d'Orge et du Val d'Yerres Val de Seine prévoient d'intensifier leurs actions et de se mobiliser tout l'été en restant ouvertes tous les jours en juillet et août
- Développement des emplois-francs : atout important pour les entreprises (aide financière accordée pour un emploi franc à temps plein) et les habitants des QPV
- Relance de l'apprentissage par la mobilisation de l'École de la 2^e chance à Ris-Orangis (accompagnement de jeunes décrocheurs durant les deux dernières semaines d'août, en vue d'une réintégration dans le système scolaire) et du centre EPIDE de Brétigny sur Orge (permanences d'information dans les quartiers pendant la période estivale)

Culture

- Renforcement des actions existantes en QPV
- Soutien à des programmations culturelles exceptionnelles pendant la période estivale
- Mise en place des jumelages entre les établissements publics (Odéon - Théâtre de l'Europe, Bibliothèque nationale de France, Centre Pompidou) et trois ZSP du territoire essonnien, à Évry-Courcouronnes, Grigny et Corbeil-Essonnes

Des moyens renforcés de l'État pour le plan d'actions en Essonne

- 11,5 % des crédits politique de la ville de l'enveloppe départementale initiale, soit **0,7 M€**, réorientés sur des actions estivales portées par les collectivités locales et associations

Près de 3M€ de crédits complémentaires dédiés :

- **328 000€** supplémentaires au titre de la politique de la ville
- **200 000€** supplémentaires au titre de la prévention de la délinquance
- **2,3 M€** fléchés pour soutenir le dispositif colos apprenantes
- **0,57 M€** pour le soutien aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de l'Essonne
- Renforcement du programme budgétaire « vie de l'élève » (Éducation nationale), pour financer les écoles ouvertes (sur projets)
- **39 postes supplémentaires d'Adultes-relais** dans les quartiers prioritaires de l'Essonne (272 en Île-de-France).

L'action renforcée du Conseil départemental

- **Une aide exceptionnelle en direction des associations locales** en difficulté financière suite à la crise sanitaire et qui ne pourraient poursuivre leurs activités, leur survie étant en jeu. Sont éligibles les associations déjà partenaires du Département ou justifiant a minima d'une existence de deux ans, dans un domaine investi par le Conseil départemental.
- **Ado Campus 91** : un soutien complémentaire au dispositif Vacances apprenantes à travers différents leviers : appel au volontariat auprès des agents afin d'assurer l'entretien général des locaux et la restauration collective pour les élèves et les adultes qui interviendront dans les collèges, soutien aux emplois saisonniers pour les jeunes essonnien, élaboration d'un catalogue d'offres éducatives, culturelles, sportives, associatives, que les chefs d'établissement pourront consulter pour bâtir leur programme d'activité.
- Renforcement du dispositif **Tremplin citoyen**. Ce dispositif prévoit une aide financière de 400 euros à destination des jeunes de 16 à 25 ans pour 40h d'engagement auprès d'une association ou d'une collectivité Essonnienne. L'aide est destinée à permettre la réalisation d'un projet concourant à l'autonomie des jeunes sur le thème de la mobilité, du logement, des études ou de la santé.

Le cadre d'intervention de la Caisse d'Allocations familiales de l'Essonne (CAF)

- **Aide aux vacances d'enfants**: soutien aux familles allocataires, dont le quotient familial est inférieur à 719€, pour inscrire leurs enfants dans des centres de vacances locaux
- **Aide aux vacances sociales** : la CAF de l'Essonne offre la possibilité à des familles (quotient familial inférieur à 719€) d'organiser des départs en vacances en famille au sein de villages de vacances, et de campings

- **Collectifs temps libre** : Pour les familles qui habituellement ne partent pas en vacances, la Caf de l'Essonne co-finance des actions de départs en mini-séjours, en week-end ou des sorties à la journée ou ½ journée
- Dispositif **Ville Vie Vacances** : cofinancement avec l'État
- **Soutien aux ludothèques, lieux d'accueil enfants parents, centres sociaux et aux CLAS** (Contrat Locaux d'Accompagnement à la Scolarité) qui maintiendront une activité en période estivale

L'action conjointe de l'État et du Conseil départemental en direction des QPV

L'État et le Conseil départemental ont décidé de soutenir l'UFOLEP 91 (Union française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) dans la mise en place d'une action estivale quotidienne en complément des animations prévues par les communes et intercommunalités.

Dès le 1er juillet et jusqu'à la fin d'août, des activités en accès libre, tous les jours de 14H à 18H dans chacun des 39 QPV essonniens, autour de 5 thématiques :

- **Savoir rouler** : Vélo, trottinette, roller, over-board, public cible 6/12 ans.
- **Activités dansées** : Zumba, Hip-Hop, expression corporelle, public cible 10/20 ans.
- **Pratiques urbaines** : Street-Work Out (art du déplacement, réalisation d'exercices au poids du corps en milieu urbain, session de remise en forme), public cible 12/20 ans.
- **Sports natures** : funambulisme, biathlon laser, tir à l'arc (avec matériel plastique et ventouse), courses d'orientation, public cible 12/20 ans.
- **Test Physique** : Endurance, équilibre, souplesse, public cible à partir de 6 ans.

Une action entièrement prise en charge par l'État et le Conseil départemental : **près de 700 000 €** ; une convention spécifique État-Conseil Départemental sera signée le 1er juillet 2020.